

N° 123/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 16 octobre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 31 octobre 2019,

Objet de la délibération :
Ingénierie SCOT
2020 : Demande de subvention auprès de la Région Bourgogne Franche Comté

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	56
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	8
· Excusé(e)s :	11
· Non excusé(e)s :	19
- Votants	69

Résultat du vote	
- Pour :	69
- Contre :	
- Abstention :	

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf,
Le vingt-quatre octobre,
Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Trepot sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice, M. Bole Léon quitte la séance à 21h30 (avant tous votes) et M. Bonnefoi Frédéric à 22h50.

Procuration Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Chanudet Djamila à Mme Galmiche Christelle, Mme Petitot Marie-Jeanne à M. Pernin Daniel, M. Amiez Yves à M. Ducret Sylvain, Mme Bournez Estelle à Mme Groleau Colette, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Chatelain Claude à M. Dard Pierre, Mme Beaune Catherine à M. Bérion Dominique.

Suppléé(e)s Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Bergier Jean-Louis par M. Gosse Pascal, Mme Morel Nicole par M. Huot-Marchand Bernard

Excusé(e)s Mmes Berger Danièle, Fietier Danièle, Magneron Monique, Faillenet Bernadette, Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Bole Léon à partir de 21h30, Guillaume Frédéric, Daudey Pierre, Maugain Romuald, Maire du Poset Thierry & Bourquin Michel

Absent(e)s Mmes Muller Valérie, Faillenet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Boucon-Galimard Sabrina, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Bardey Philippe, Debray Michel, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Bole Joel, Simon Gilles & Quété Gérard.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Bruchon, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La Communauté de Communes Loue Lison est structure porteuse de SCoT et a ouvert un poste de chargé de mission dont l'équivalent de ¾ d'équivalent temps plein est dédié à l'ingénierie et à l'animation de la démarche.

Cette ingénierie est susceptible d'être soutenue par le dispositif d'aide de la Région Bourgogne-Franche-Comté 30.08 « Soutien à l'ingénierie des Territoires de Projets (Postes et Etudes) ».

Les dépenses éligibles seraient aidées à hauteur de 20 à 50%.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- ⇒ de solliciter une aide de la Région Bourgogne-Franche-Comté au titre du dispositif « Soutien à l'ingénierie des Territoires de Projets (Postes et Etudes) » pour le poste d'ingénierie SCoT sur l'année 2020 à hauteur de 20 à 50 % ;
- ⇒ d'autoriser le Président à signer tout document relatif à la demande et à l'octroi de la subvention.

Fait et délibéré en séance, le 24.10.19
Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Écuyer Baetide
25290 ORIVANS

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président

